

Observations

La carte de membre donne les avantages suivants :

- Participation aux courses, semaines clubistiques, cours d'alpinisme et de ski de la section et du CAS.
- Réductions de taxes dans les cabanes du CAS (plus de 150 réparties dans les Alpes suisses) et dans les Club Alpin affiliés.
- Abonnement à la revue « Les Alpes » et au bulletin de la section.
- Réductions sur l'achat d'articles et de publications du CAS.
- Pour les membres domiciliés à l'étranger, un supplément de 15.-Frs est perçu pour couvrir les frais de port.
- Le parrain ou la marraine sont garants, en cas de non-paiement des cotisations d'entrée et annuelles, des personnes qu'ils ont présentées.
- Le candidat ou la candidate sera admis (e) lors d'une assemblée de section après sa présentation dans le bulletin de la section. Sa présence est indispensable lors de l'admission ainsi que celle d'un parrain ou d'une marraine au moins.
- Le nouveau membre est astreint à participer à deux manifestations officielles de la section (corvée, représentation, etc.) au cours des deux premières années de sociétariat.

Le (la) soussigné (e) demande à être reçu(e) comme membre de la section « Dent-de-Lys » du Club Alpin Suisse de Châtel-Saint-Denis. Il (elle) s'engage à se conformer aux statuts centraux du C.A.S. et à ceux de la section et confirme les informations susmentionnées, par sa signature.

Cotisation d'entrée

Voir structure des cotisations en annexe.

Assurance accidents

En général votre assurance privée offre une couverture suffisante (à vérifier). L'affiliation à la REGA est recommandée.

Lors des courses officielles, les participants membres de la jeunesse sont automatiquement assurés auprès de la REGA.

Renseignements

Consultez le site Internet du Club Alpin Suisse, <http://www.sac-cas.ch>, et de la section, <http://www.dent-de-lys.ch>.

Le questionnaire est à retourner à :

Jean-Marie BOSSON, Route de Baumaroché 14, 1801 LE MONT-PELERIN
Mobile : 079/751 32 01
E-mail : jeanmariebosson@bluewin.ch